aménagement d'un lotissement résidentiel de 8 lots à rognes (13) - 2015

plan topométrique

lot - partie privative

voirie (zone 30km : cohabitation véhicules motorisés et vélos en toute sécurité ou zone de rencontre - 20km)

bassin de rétention

LEGENDE

CHEMIN, ALLEE

MUR BAHUT

MUR DE SOUTENEMENT

CLOTURE

HAUT TALUS

BAS TALUS

BATI DUR, BATI LEGER

ALTITUDE T.N

POTEAUX PTT, BT et MT

LAMPADAIRES, CANDELABRES

REGARDS EU, EP, AEP, INCENDIE

REGARDS EDF, GAZ, PTT

AVALOIR GRILLE

Limite juridiquement incertaine, définie unilatéralement par application graphique du plan cadastral.

Limite juridiquement incertaine, issue de l'état des lieux, et des signes apparents de possession.

Limite juridiquement certaine (issue d'un bornage contradictoire amiable, d'un arrêté individuel d'alignement ou d'un plan de division foncière annexé à un acte authentique).

Limite définie par le plan de division foncière / plan de détachement foncier/ plan d'échange.

Cotes linéaires

Parcelles cadastrales

ECHELLE: 1/1000

Nota :
Plan rattaché au système de coordonnées planimétriques CC44 RGF 93 (rattaché par GPS, réseau TERIA en novembre 2014)
Plan rattaché au système de nivellement N.G.F. (rattaché par GPS, réseau TERIA en novembre 2014)
La précision du présent plan topométrique est de + ou - 2cm.
Elle correspond à l'écart entre la position réelle d'un point donné et sa position mesurée sur le terrain.

référence : 14080

vincent dupin & jean-pierre richaud

géomètre-expert d.p.l.g.
expert près les tribunaux

ingénieur e.s.g.t.
géomètre-expert

agence de pertuis
1052, boulevard Jean Guigues
84120 pertuis
Tél :04.90.79.15.65
Fax :04.90.68.14.72

agence de montpellier
chemin de Campredon
34090 MONTPELLIER
Tél : 04.67.81.09.06
Fax : 09.70.62.71.33

email : vincent.dupin@geometre-expert.fr
www.geometre-provence.com

INSCRIRE ET GARANTIR LA PROPRIETE
VALORISER ET AMENAGER DURABLEMENT
L'ESPACE ET L'ENVIRONNEMENT

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR